

Déclarations des Missions Pactes 1 D

Guide pour les déclarations des missions Pacte 1D pour les Directeurs d'écoles

Accéder à la démarche en tant que Directeur d'école

Connectez-vous à l'adresse suivante :

<https://demarches-poitiers.colibris.education.gouv.fr/preview/declaration-mission-pacte1d/>

Accéder à la démarche en tant que Directeur d'école

Colibris

Accueil

Personnels d'encadrement

Premier degré

Second degré

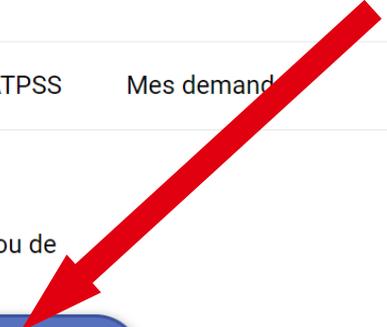
Personnels BIATPSS

Mes demandes

Je suis un utilisateur académique ou de
l'administration centrale

Se connecter

**Cliquez sur
« Se connecter »**



Accéder à la démarche en tant que Directeur d'école



➤ Choisissez votre guichet d'authentification Cliquez sur « Valider »

Academie Poitiers

Valider

Identifiant

identifiant académique

Mot de Passe ou passcode OTP

.....

Mot de passe oublié

Valider

Renseignez votre
identifiant académique
Et votre mot de passe

Accéder à la démarche en tant que Directeur d'école

L'ENSEIGNANT

Choix de l'enseignant *

Source de données fiches

En saisissant les premières lettres
du nom de l'enseignant,
vous le verrez
apparaître dans la liste

Ecole d'affectation *

Merci de choisir votre école

Vérifiez l'école d'affectation.
Vous pouvez la modifier

Les missions

Veuillez sélectionner le nombre de parts fonctionnelles correspondant aux missions PACTE demandées par l'enseignant (la valeur 0 désigne une mission non demandée)

Soutien/approfondissement en math et français en 6ème (18h)

Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)

Intervention "stages de réussite" et "école ouverte" (24h)

Soutien aux élèves en difficulté savoirs fondamentaux (24h)

Coordination, mise en œuvre projets péda. innovants (dt CNR)

Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers

Nombre de parts

Indiquez le nombre de
parts fonctionnelles
sur les missions demandées

Suivant

Abandonner

Accéder à la démarche en tant que Directeur d'école

VOTRE DÉCLARATION

L'ENSEIGNANT

Choix de l'enseignant

Ecole d'affectation

0860054S Rectorat de l'académie de Poitiers 86022 POITIERS CEDEX

Les missions

Nombre de parts

Soutien/approfondissement en math et français en 6ème (18h)

Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)

Intervention "stages de réussite" et "école ouverte" (24h)

Soutien aux élèves en difficulté savoirs fondamentaux (24h)

Coordination, mise en œuvre projets péda. innovants (dt CNR)

Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers

Accéder à la démarche en tant que Directeur d'école

Votre demande est maintenant en cours d'instruction.

Lorsqu'elle sera validée, vous recevrez un mail vous l'indiquant (ainsi que l'enseignant) et la lettre de mission sera jointe.



Vous pouvez également suivre vos demandes en cliquant sur « Mes demandes »



ACADÉMIE DE POITIERS

Liberté
Égalité
Fraternité

Information concernant le traitement des données personnelles

— PACTE 1D —

Responsable du traitement

La rectrice de l'académie de Poitiers est responsable du traitement des données PACTE 1D.

Objectif du traitement :

Finalités du traitement :

Le traitement de données à caractère personnel est mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du PACTE, qui se traduit par un dispositif indemnitaire instaurant une part fonctionnelle de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE) et de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) correspondant à l'exercice de missions complémentaires au sein des écoles, collèges, lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels. Il permet de saisir et mettre à disposition des informations administratives visant à la mise en paiement de l'indemnité correspondante pour les enseignants volontaires, attester du service fait, éditer la lettre de mission et les états de service, effectuer un contrôle interne comptable.

Les données sont pseudonymisées (c'est-à-dire qu'il n'est plus possible d'attribuer les données relatives à une personne sans information supplémentaire) pour l'élaboration de statistiques de suivi du dispositif mis en œuvre.

Base légale :

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis en raison :

- du décret n° 2023-627 du 19 juillet 2023 portant création d'une part fonctionnelle au sein de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves et de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves,
- du décret n° 2023-764 du 11 août 2023 portant dispositions particulières relatives à la mise en œuvre de la part fonctionnelle au sein de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves et de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves allouées aux maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat
- de la circulaire MENH2320037N du 20 juillet 2023 relatif à la part fonctionnelle de l'ISOE et de l'ISAE au sein des écoles, collèges, lycées,

et ce en application du c) de l'article 6 (1) du règlement général (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données « RGPD »]

Données traitées

Catégories et types des données :

(Description des catégories et types des données à caractère personnel traitées)

Enseignant :

- Etat civil, identité, données d'identification... : Nom, prénom, date de naissance
- Données professionnelles : Mail professionnel, département d'exercice, établissement de rattachement, choix des missions (sélectionnées ou exclues -(Nombre et part et abandon) Validation ou rejet IEN (motif), statut du traitement dans COLIBRIS. NUMEN, N°INSEE.

Personnels habilités à l'accès au traitement dans COLIBRIS :

- Données de connexion : uid, adresse mail professionnelle, horodatage

Source des données traitées :

(si les données à caractère personnel n'ont pas été collectées auprès de la personne concernée – collecte indirecte)

Les données RH nécessaires pour la mise en œuvre de ce traitement ont été extraites des bases RH de l'académie. (Mail professionnel, département d'exercice, établissement de rattachement, NUMEN, INSEE)

Caractère obligatoire du recueil des données et conséquences éventuelles de la non-fourniture de ces données.

La non-utilisation et non-fourniture des données aura pour conséquence la non-rémunération des personnes concernées lors de l'exécution de mission complémentaire dans le cadre du PACTE.

Prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

• **Personnes concernées :**

Le traitement de données concerne

- *Les enseignants qui réaliseront des missions PACTE*
- *Les directeurs d'écoles qui réaliseront la saisie des données dans COLIBRIS*
- *Les IEN qui valideront les missions dans la solution de saisie COLIBRIS*
- *Le personnel habilité à accéder au traitement dans COLIBRIS*

Destinataires des données traitées (acteurs et sous-traitant)

Catégories de destinataires

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- *Enseignants réalisant une mission du PACTE : Information sur les missions enregistrées et l'état par courriel (génération d'une lettre de mission)*
- *Directeur d'école (1er degré) : Saisie des choix des enseignants après entretien des personnes concernées.*
- *IEN pour les enseignants du 1D : Validation et suivi des missions du PACTE pour les enseignants de la circonscription*
- *Personnel DSI (ADSIRH) : Récupération des données concernant la réalisation effective des missions pour la mise en paiement des indemnités (Extraction de COLIBRIS - Export fichier GEM pour intégration dans AGAPE)*
- *Personnel habilité : Pour information sur le processus (statistique) / Pour administrer le traitement COLIBRIS*

Transferts des données hors UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé

Durées de conservation des données

L'académie conserve les données sur l'année scolaire en cours + 3 mois en base active. Elles sont ensuite conservées au dossier individuel de l'agent en référence à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique. Les données de connexion et traçabilité sur la solution COLIBRIS sont conservées 365 jours glissants.

Les droits sur les données

Exercer ses droits :

Conformément au règlement général sur la protection des données et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez du droit d'information et d'accès à vos données, à leur rectification, à une limitation du traitement, ainsi que des droits prévus à l'article 85 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (devenir des données après le décès de la personne concernée).

Vous pouvez exercer vos droits concernant ce traitement auprès du [Rectorat de l'académie de Poitiers – Secrétariat général – Rue Guillaume VII Le Troubadour – 86022 Poitiers Cedex – \[sg@ac-poitiers.fr\]\(mailto:sg@ac-poitiers.fr\) – 05 16 52 66 00](#) – et du délégué à la protection des données (DPD ou DPO) de l'académie de Poitiers

- Contacter le DPD par voie électronique : dpd@ac-poitiers.fr
- Contacter le DPD via le formulaire de saisine en ligne : <https://www.ac-poitiers.fr/contacts-et-demarches-121949/category/ecrire-au-delegue-a-la-protection-des-donnees>
- Contacter le DPD par courrier postal : Rectorat de l'académie de Poitiers - À l'attention du délégué à la protection des données (DPD), 22 rue Guillaume 7 Le Troubadour, 86 000 Poitiers

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur [l'exercice de vos droits](#), vous pouvez également consulter le site de la Commission nationale de l'informatique et des libertés ([CNIL](#))

Réclamation auprès de la CNIL

Si vous estimez, après avoir contacté les personnes ci-dessus, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation à la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) (<https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte>). 3 place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX07 ou via leur [espace de contact](#).